

Hubertine Auclert, « Discours prononcé au Congrès ouvrier socialiste de Marseille », 1879.

Journaliste, écrivaine et militante féministe française, Hubertine Auclert (1848-1914) est une figure majeure dans l'histoire du mouvement féministe. Elle s'est battue toute sa vie en faveur de l'égalité des femmes et de leur droit de vote. En 1879, le parti socialiste français organise plusieurs congrès ouvriers afin de mener une lutte pour l'amélioration des conditions économiques et sociales du prolétariat. Hubertine Auclert y participe et tient les propos suivants devant plusieurs centaines d'auditrices et d'auditeurs...

Ah ! nous vivons sous une façon de République qui prouve que les mots les plus sublimes deviennent de vains titres qui s'étalent aux regards, quand dans les sociétés les principes qu'ils représentent ne sont pas intégralement appliqués. Une République qui maintiendra les femmes dans une condition d'infériorité ne pourra pas faire les hommes égaux. Avant que vous, hommes, vous conquériez le droit de vous élever jusqu'à vos maîtres¹, il vous est imposé le devoir d'élever vos esclaves, les femmes, jusqu'à vous.

Beaucoup n'ont jamais réfléchi à cela. Aussi bien, si dans cette imposante assemblée, je posais cette question : Êtes-vous partisans de l'égalité humaine ? Tous me répondraient : Oui. Car ils entendent en grande majorité, par égalité humaine, l'égalité des hommes entre eux. Mais si je changeais de thème, si pressant les deux termes — homme et femme — sous lesquels l'humanité se manifeste, je vous disais : Êtes-vous partisans de l'égalité de l'homme et de la femme ? Beaucoup me répondraient : Non. Alors que parlez-vous d'égalité, vous qui étant vous-mêmes sous le joug², voulez garder des êtres au-dessous de vous. Que vous plaignez-vous des classes dirigeantes, puisque vous faites, vous dirigés, la même œuvre à l'égard des femmes que les classes dirigeantes ?

[...] On trouve bon de faire des recherches scientifiques sur tout. Chaque jour, on découvre aux animaux et aux végétaux des qualités nouvelles. On multiplie les expériences tendant à tirer des bêtes tout l'utile, des plantes tout le salubre³. Mais jamais encore on n'a songé à mettre la femme dans une situation identique à celle de l'homme, de façon à ce qu'elle puisse se mesurer avec lui et prouver l'équivalence de ses facultés.

[...] Jamais on n'a essayé d'expérimenter avec impartialité la valeur de la femme et de l'homme. Jamais on n'a essayé de prendre un nombre déterminé d'enfants des deux sexes, de les soumettre à la même méthode d'éducation, aux mêmes conditions d'existence. [...] Qu'on renverse les conditions, [...] qu'on mette les garçons de 12 à 16 ans à la cuisine, à la couture et qu'on laisse les jeunes filles dans les écoles industrielles ; qu'on les fasse entrer en possession de tous les droits qui ont été jusqu'ici le lot exclusif des hommes ; qu'on enserme les jeunes gens dans l'étiquette et les préjugés à l'aide desquels on a garrotté⁴ les femmes ; bientôt les rapports entre la valeur des deux sexes seront totalement renversés.

Vous ne voulez pas faire cette expérience ? Savez-vous bien alors que vous nous permettez de croire, à nous femmes, que vous avez moins le doute que la crainte de notre égalité. En continuant à nous laisser dans une vie atrophiante, vous imitez, vous hommes civilisés, les barbares, possesseurs d'esclaves, qui exploitent avec grand profit la prétendue infériorité de leurs semblables.

[...] Sachez-le, citoyens, ce n'est que sur l'égalité de tous les êtres que vous pouvez vous appuyer pour être fondés à réclamer votre avènement à la liberté. Si vous n'asseyez pas vos revendications sur la justice et le droit naturel, si vous, prolétaires⁵, vous voulez aussi conserver des privilèges, les privilèges de sexe, je vous le demande, quelle autorité avez-vous pour protester contre les privilèges des classes ? Que pouvez-vous reprocher aux gouvernants qui vous dominent, qui vous exploitent, si vous êtes partisans de laisser subsister dans l'espèce humaine des catégories de supérieurs et d'inférieurs ?

[...] Finissez-en avec ces questions d'orgueil et d'égoïsme. Le droit de la femme ne vous ôte pas votre droit. Mettez donc franchement le droit [...] à la place de l'autorité : car, si, en vertu de l'autorité, l'homme opprime la femme, par le fait de cette même autorité, l'homme opprime l'homme.

J'ai parlé pour le plus grand nombre. Je m'adresse maintenant à ceux qui se déclarent partisans de l'égalité de l'homme et de la femme, mais dont le mot d'ordre est Chut !... Ne perdons pas notre temps à nous occuper de ce détail. Un détail ! l'exploitation d'une moitié de l'humanité par l'autre moitié ! [...] Il y a trop longtemps qu'on fait espérer aux femmes une condition sociale égale à celle de l'homme. Quand en 1789 Olympe de Gouges présenta aux États-généraux au nom des femmes, son cahier de doléances et de réclamations, il lui fut répondu qu'il était inutile d'examiner la condition de la femme, attendu qu'un changement complet devant se faire dans la société, les femmes seraient affranchies⁶ comme l'homme.

La Révolution éclate : On proclame les droits de l'homme ; les femmes restent serves⁷. Ces femmes qui avaient travaillé à la Révolution croyaient naïvement avoir conquis leur part de liberté. Quand elles se virent tenues à l'écart de tout, elles réclamèrent. Alors, elles furent ridiculisées, bafouées, insultées [...]. Et, en même temps que ces révolutionnaires autocrates⁸ décrétaient l'inégalité de la femme, ils faisaient entendre jusqu'au bout du monde les mots sonores d'Égalité, de Liberté !

Hubertine Auclert, « Discours prononcé au Congrès ouvrier socialiste de Marseille », 1879.

Nombre de mots : 800

NOTES

1. Les « maîtres » désignent ici les bourgeois.

2. « être sous le joug » : être soumis, être dans l'asservissement moral ou social.

3. « tout le salulaire » : tous les bienfaits.

4. « garrotter » : au sens figuré, « Mettre dans l'impossibilité d'agir librement, priver de toute liberté d'action » (CNRTL)

5. « prolétaire » : travailleur appartenant au prolétariat, c'est-à-dire à la classe ouvrière.

6. « affranchies » : libérées.

7. « serves » : soumises.

8. « autocrate » : dont l'autorité est comparable à celle d'un monarque absolu.